



**Progresser**

**Découvrir**



**Jouer**



**Partager**



# **L'ASSOCIATION JSCPO**

## **JEUNESSE SPORTIVE ET CULTURELLE PITRAY OLIER**

**Le PO est une association plus que centenaire, dédiée à la jeunesse.**

**En 1895, Gaston de Pitray, prêtre de l'Église saint Sulpice, reçoit la mission d'accueillir les jeunes enfants défavorisés du quartier Saint-Sulpice. L'aventure du Patronage Olier commence...**

**Devenue, en 1964, Association Jeunesse Sportive et Culturelle Pitray Olier, elle évolue au fil du temps en harmonie avec l'évolution de la société et en fidélité à sa vocation originelle d'éducation humaine, spirituelle et sociale.**

**Le PO constitue aujourd'hui la plus importante association sportive et culturelle du 6<sup>ème</sup> arrondissement de Paris. Association loi 1901, elle fonctionne grâce à des bénévoles qui agissent au sein d'une assemblée générale, d'un conseil d'administration et de commissions opérationnelles par activité.**

**A travers la Paroisse et la Compagnie des Prêtres de Saint-Sulpice, grâce à son fondateur, le PO dispose de plusieurs lieux de vie indispensables à la bonne marche des activités : les locaux rue d'Assas, le stade de foot à Châtenay-Malabry et le centre de vacances du Bourdiou en Gironde.**

**Sur le site internet du PO, vous trouverez le détail de la création du PO, son histoire et ses valeurs.**

**Le PO a toujours eu comme premier souci le bien-être et l'épanouissement des enfants à travers différentes activités culturelles et sportives.**

**Ancrée dans ses racines chrétiennes, Le PO est un espace d'accueil, de rencontres et d'activités pour chacun, en toute liberté, tel qu'il est, avec son histoire, sa personnalité, sa religion ou absence de religion. Cet accueil fait toute la richesse du PO et en constitue même sa colonne vertébrale.**

**L'action éducative du PO est fondée sur une compréhension de l'enfant, de l'adolescent et de la personne, une éducation qui privilégie l'aventure collective et le partage.**

**La conception de l'animation et de l'éducation au PO repose sur le respect des consciences telles qu'elles sont. Cette conception doit être appropriée aux temps de loisirs et permettre à chacun de développer, dans un climat de sécurité et d'amitié, ses facultés propres, son jugement personnel et son sens des responsabilités morales et sociales.**

**Sur le site internet du PO, vous trouverez le détail du projet éducatif de l'association.**

**Dans chaque activité, nos principaux objectifs sont :**

**Accueillir tout le monde sans esprit sélectif**

**Transmettre et partager les valeurs qui nous sont chères : respect, engagement, tolérance, solidarité, générosité, amitié, partage...**

**Associer les familles à notre projet Le PO, c'est aussi l'investissement des parents au travers des activités de leurs enfants.**

**On n'inscrit pas son enfant au PO comme à n'importe quel club de sport, école de musique ou centre de vacances, mais on s'engage à participer pleinement au bon fonctionnement des activités auxquelles son enfant participe.**

**Rue d'Assas**



**Le Bourdiou**



### PO Foot

680 joueurs, éducateurs et dirigeants  
(de 5 à 60 ans)  
partagent leur passion pour le football  
au sein de 35 équipes.

### L'Heure Musicale

plus de 150 jeunes musiciens (entre 3 et 18 ans)  
partagent leur passion de la musique à travers  
éducation musicale et pratique instrumentale en  
cours particuliers et collectifs. Quelques  
propositions sont également faites aux adultes.



### PO Vacances

organise pour 200 jeunes des séjours  
dans le centre de vacances  
du Bourdiou en Gironde,  
mais aussi des semaines de ski  
ou des camps itinérants  
à l'étranger.

### PO Théâtre

Troupes de Théâtre  
pour les adolescents (13/18 ans)  
et les adultes.





# L'HEURE MUSICALE DU PO

Depuis plus de 35 ans,  
près de 150 jeunes musiciens partagent  
leur passion chaque semaine

Le PO est un lieu d'accueil pour tous,  
enfants, adolescents, jeunes et adultes

La musique s'exprime  
au service du développement de la personne

Grandir au PO en musique,  
c'est découvrir et progresser  
de manière rigoureuse mais sans esprit de sélection

Une vingtaine de professeurs donne des cours  
au sein de l'Heure Musicale.

Ils ont tous une activité professionnelle musicale,  
aiment enseigner auprès des enfants et des jeunes  
et partagent leur amour de la musique avec eux,  
quel que soit leur niveau



## **OBJECTIFS ET ENJEUX DE LA FORMATION MUSICALE AU PO**

La Formation Musicale accompagne les élèves musiciens dans leur éducation musicale tout au long de leur apprentissage.

Ils exercent leur corps et leur esprit  
à acquérir des compétences musicales indispensables  
à la pratique individuelle ou collective de leur instrument.

Les élèves trouvent le plaisir de faire de la musique  
tout en se détachant de la barrière technique de l'instrument.

C'est aussi un préalable à la pratique collective  
puisque'il est difficilement envisageable d'évoluer dans un ensemble  
sans avoir travaillé le tempo qui garantit que tout le monde joue bien ensemble.

Tout au long de la Formation Musicale,  
tous les signes et les paramètres de la musique  
sont travaillés individuellement et collectivement :  
le rythme et la pulsation, le tempo, le chant, l'oreille, les écarts entre les sons,  
la différenciation des timbres et des harmonies, la structure de la phrase musicale,  
le caractère d'une mélodie, la forme d'un morceau,  
la reconnaissance d'un genre musical, d'un style...

Tous ces éléments deviennent des savoir-faire  
qu'un musicien utilise dès qu'il joue ou écoute de la musique.  
C'est son bagage musical, qu'il promène en permanence avec lui  
et qui enrichit sa vie musicale, et plus généralement sa vie tout court 😊

A mesure qu'il entre en connaissance et reconnaissance  
des paramètres constitutifs de la musique,  
l'élève développe un goût musical  
qui lui permet de pratiquer la musique en conscience,  
d'interpréter des morceaux et pas seulement de les exécuter.

Au cours du cursus de la Formation Musicale au PO, nous mettrons en place  
deux évaluations par an afin d'accompagner  
l'élève vers l'autonomie dans sa pratique musicale.

Devenu musicien, il vit alors la musique  
et trouve dans l'interprétation la possibilité d'exprimer sa personnalité.

# L'HEURE MUSICALE SELON LES ÂGES ET LES ENVIES...

[Ecoutez les enfants ici](#)

 **Le PO - Jeunesse Sportive et Culturelle Pitray-Olier** ...  
Hier, à 11:59 · 🌐

🎵 Les élèves de l'Heure Musicale vous souhaitent une bonne fête de la musique 😊😊

<https://www.youtube.com/watch?v=5lnP-I5ICsQ&feature=youtu.be>



YOUTUBE.COM

Les élèves de l'Heure Musicale du PO vous souhaitent une bonne fête de la musique 😊

[Ecoutez les professeurs ici](#)



1:30 / 1:57

⚙️ 📄 ↗️ 🔊

# INITIATION MUSICALE

## pour les enfants scolarisés en maternelle

### Quatre directions de travail

- ♪ Développement du sens auditif : écoute d'un matériel sonore varié, classement et comparaison des timbres, discrimination des hauteurs, découverte du mouvement sonore.
- ♪ Développement du sens rythmique : jeux « frappés » dans les mains, avec des claves ou des tambourins...
- ♪ Développement du sens mélodique : apprentissage de chansons variées avec un répertoire choisi pour apprendre à reconnaître les intervalles ou certaines cellules rythmiques
- ♪ Développement du sens du tempo : mouvements en musique (marche, course, balancement, sautillé, galop).



### Trois groupes au fil des âges et de la progression des enfants

**Initiation Musicale 1** pour les 3-4 ans en petite section de maternelle : stimulation du domaine sensoriel de l'enfant et développement du désir de participer activement.

**Initiation Musicale 2** pour les 4-5 ans en moyenne section de maternelle : apprentissage de la justesse d'intonation, précision rythmique, coordination des mouvements. Graphismes en rapport avec la hauteur, la durée, l'intensité des sons.

**Initiation Musicale 3** pour les 5-6 ans en grande section de maternelle : approfondissement des deux années précédentes et début de la prise de conscience des paroles des chants, avec quelques chansons dont les paroles comportent le nom des notes. Développement de la motricité fine.

**FORMATION MUSICALE**  
**indissociable de la pratique instrumentale**  
dès 6 ans

**Groupes de progression**

**Adagio CP**

1<sup>er</sup> degré, année 1  
pour les enfants en CP  
qui débutent la formation musicale

Ou

**Adagio CE1 à CM2**

1<sup>er</sup> degré, année 1  
pour les enfants de CE1 à CM2  
qui débutent la formation musicale

**Andante**

1<sup>er</sup> degré, année 2

**Andantino**

1<sup>er</sup> degré, année 3

**Allegretto**

2<sup>ème</sup> degré, année 1

**Allegro**

2<sup>ème</sup> degré, année 2

**Presto**

3<sup>ème</sup> degré, année 1

**Prestissimo**

3<sup>ème</sup> degré année 2  
pour les jeunes préparant leur diplôme d'autonomie

# **UNE PRATIQUE INSTRUMENTALE INDIVIDUELLE**

**dès 5 ou 6 ans selon la motivation  
dans une démarche humaine non sélective**

Les professeurs se relaient, tout au long de la semaine,  
pour enseigner leur instrument  
à travers des cours individuels de 30 mn  
(possibilité de suivre des cours de 45 mn ou 1 heure)

## **BATTERIE**

jour à confirmer

## **CLARINETTE**

jour à confirmer

## **GUITARE**

lundi, mardi ou mercredi avec Arnaud  
mercredi ou jeudi avec Constance

## **FLUTE TRAVERSIERE**

jeudi ou vendredi avec Jean-Luc

## **PIANO**

lundi, mardi, mercredi ou vendredi avec Thibault  
mardi, mercredi ou jeudi avec Alexandre  
mercredi ou vendredi avec Marilyne  
mercredi avec Paloma

## **VIOLON**

lundi, mardi jeudi ou vendredi avec Veronika

## **VIOLONCELLE**

vendredi avec Christine

## **CHANT**

mercredi avec Karine

**Les horaires des cours particuliers sont fixés directement par les professeurs.  
Coordonnées à demander sur [heuremusicale@le-po.com](mailto:heuremusicale@le-po.com)**

# UNE PRATIQUE COLLECTIVE

pour permettre aux musiciens de se rencontrer,  
de s'écouter et d'apprendre à jouer ensemble.

Plusieurs opportunités selon les âges, les envies  
et le nombre d'années de pratique instrumentale.

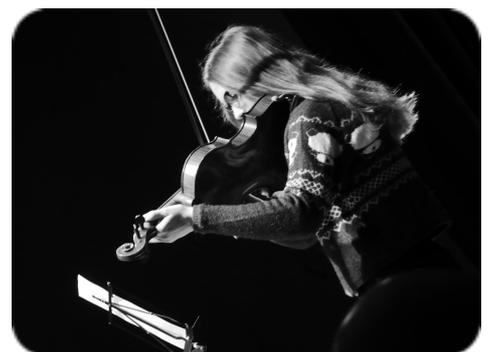
A noter : les musiciens qui obtiennent leur diplôme d'autonomie en formation musicale (en générale après 7 années), doivent rejoindre impérativement un atelier, ensemble ou projet musical en parallèle de leur pratique instrumentale en cours particulier.

## Atelier Orchestre Musiques Actuelles

Cet ensemble s'adresse aux jeunes de 12 à 17 ans, instrumentistes depuis au moins 2/3 ans. Il s'agit d'expérimenter le jeu collectif au travers de morceaux et chansons issus du répertoire des musiques actuelles (rythm'n'blues, rock, électro, musique du monde...)

Les différents objectifs de cet atelier sont les suivants :

- ♪ aborder différents styles pour une ouverture générale aux musiques actuelles afin de devenir un musicien polyvalent
- ♪ être capable d'adapter son jeu instrumental à un style spécifique
- ♪ développer sa capacité à jouer avec une section rythmique (basse, batterie, clavier et/ou guitare)
- ♪ construire un groove ou l'exploiter
- ♪ aborder l'improvisation, enrichir un morceau en étant créateur de son contenu
- ♪ interagir entre musiciens, s'écouter et écouter les autres pour développer des échanges et affirmer un son de groupe.



# BIG BAND du PO

Destinée à rassembler enfants, jeunes et adultes,  
le BIG BAND constitue le nouveau projet du PO.

Il accueille tous les instrumentistes  
à vent (saxo, trompette, trombone, clarinette, flute traversière, guitare)  
et à percussion souhaitant s'y inscrire  
à partir de la 2<sup>nd</sup>e ou 3<sup>è</sup>me année de pratique instrumentale.

Bonne humeur et esprit d'équipe seront à l'honneur pour élaborer, tout au long de l'année, un répertoire varié et festif. Le BIG BAND se produira à l'occasion des divers événements du PO, musicaux mais aussi sportifs pour encourager nos équipes de foot sur les terrains :)

## Projets musicaux - Musique de chambre

Les projets musicaux s'adressent à tous les musiciens du PO mais sont notamment conçus pour les élèves autonomes en formation musicale et qui n'ont pas le temps de consacrer une heure par semaine à un ensemble /atelier.

La formule est constituée de 2 projets musicaux par an (1 par semestre).

Deux fois dans l'année, les professeurs d'instruments définissent un répertoire, en discutent avec les élèves et attribuent les parties à travailler lors des cours individuels d'instrument.

Les pièces de musique sont orientées vers le trio, quatuor... Elles mêlent de préférence, voire nécessairement, des instruments différents.

Par exemple, trio pour flûte, violon et piano.

Une fois le morceau maîtrisé par les élèves en cours particuliers, ces derniers s'engagent à assister à 4 séances répétitions de 30 mn réunissant les participants hors des cours individuels.

Les performances de ces pièces de musique ne sont pas limitées à une seule audition et peuvent être rejouées profitablement à d'autres occasions (audition de fin d'année, fête de l'HM...).

Avec 2 projets annuels, les élèves s'engagent donc à participer dans l'année à 8 fois 30 mn, donc 4 heures en tout.



# CHORALE pour les enfants

## de grande section de maternelle à CM1

Manière ludique d'explorer notre tout premier instrument qu'est la voix !  
Le répertoire est composé de chansons françaises et du monde faciles à mémoriser.  
En parallèle à la voix, nous développons la coordination  
en créant une gestuelle ou des chorégraphies toutes simples autour des chansons.  
Les enfants apprennent aussi le goût des mots et histoires que l'on raconte en musique !

Important : la chorale des enfants est un moment musical  
destiné aux petits chanteurs motivés qui souhaitent chanter  
et progresser de manière ludique et rigoureuse.

Même si la chorale est offerte dans le cadre des formules  
initiation ou formation musicale + instrumentale,  
ce n'est pas un temps de garderie fort utile pour les parents :)

Pour éviter que certains enfants, non motivés,  
ne perturbent l'ensemble de la chorale,  
nous avons décidé cette année qu'un point sera fait  
avec les familles au début du mois de décembre.  
Nous déciderons, à ce moment là, quels enfants peuvent continuer.  
Les autres devront attendre pour faire, s'ils le souhaitent,  
un nouvel essai en septembre 2024.



# COMEDIE MUSICALE



## Atelier pluridisciplinaire : chant, théâtre et danse avec un répertoire varié pour les 7-12 ans

Jeux vocaux et théâtraux, échauffements corporels pour une mise en voix et en danse

- ♪ Apprentissage ludique des chansons
- ♪ Travail sur l'expressivité, la gestuelle et des petites chorégraphies autour des chansons
- ♪ Création de petites histoires sur la base d'improvisations menées avec les élèves.

Répertoire composé de :

- ♪ chansons issues des comédies musicales anglo-saxonnes (de Singin' in the rain, à Fame, en passant par The Wonderful Wizard of Oz ou Chicago...),
- ♪ chansons issues de films musicaux ou comédies musicales francophones (Les parapluies de Cherbourg, Les demoiselles de Rochefort, les Misérables, Starmania...)
- ♪ chansons en langue française ou en langues étrangères non issues de comédies musicales mais qui peuvent être facilement théâtralisées.

## Chorale pour les adultes

Jeux vocaux et théâtraux, échauffements corporels pour une mise en voix.

Apprentissage ludique des chansons.

Travail sur l'expressivité et la gestuelle autour des chansons.

Le répertoire est choisi en début d'année avec le groupe.



## **Au PO, on ne fait jamais de la musique dans son coin...**

Les enfants et jeunes sont incités à participer dès que possible à l'un des Atelier ou ensemble Instrumental ou projet musical pour se rencontrer, s'écouter et apprendre à vivre ensemble

D'autres occasions de partage ont lieu tout au long de l'année :

**Heures musicales mensuelles**

Ces auditions constituent un moteur de la progression et développent le goût de bien jouer :  
chacun peut apprendre à dominer son émotion et partager en public le résultat de ses efforts.

**Concert de partage à Noël chez les Petites Soeurs des Pauvres,**

**Concert Galette en janvier,**

**Dimanche musicale lors de la fête de l'Heure Musicale en mai.**



# TARIFS de l'Heure Musicale

adhésion JSCPO 48€ comprise, à retirer si membre d'une autre activité du PO.

## Initiation Musicale IM1 et IM2

450 € 45 mn par semaine

## IM3 ou Formation Musicale sans instrument

470 € 45 mn par semaine + 45 mn chorale (GS à CM1) facultative + découverte d'instruments sur 3 séances de 30 mn (en mars et avril) en petits groupes de 3 enfants.

## Formule Instrument individuel + Formation Musicale (ou IM3 avec instrument)

1 100 €

1 heure de Formation Musicale obligatoire  
+30mn de cours individuel particulier d'instrument

Il convient d'ajouter 150 € pour ajouter une pratique collective de type comédie musicale, musique de chambre, big band, projets musicaux annuels.  
Pour l'atelier MAA, consulter le paragraphe spécifique.

## Instrument individuel + Pratique Collective dès le diplôme d'autonomie en formation musicale obtenu

1 100 €

30mn de cours individuel particulier d'instrument  
+1 heure d'ensemble instrumental

de type musique de chambre, big band ou projets musicaux annuels,  
Pour l'atelier MAA, consulter le paragraphe spécifique.

## Chorale Enfants (GS de maternelle à CM1)

450 € pour 45 mn par semaine

La chorale est offerte dans le cadre d'une formule avec Initiation/Formation Musicale et Instrumentale  
Participation à la chorale sous réserve de la motivation de l'enfant.

## Comédie Musicale (atelier pour les 7-12 ans)

500 € 1 heure par semaine

Ou 150 € en plus de la formule formation musicale et Instrumentale

## Proposition Heure Musicale pour les Adultes

Le PO est une association dédiée aux jeunes et aux enfants mais accueillent des adultes liés à l'histoire de l'association (jeunes devenus moins jeunes, parents, amis...)

## Pratique instrumentale pour les adultes

30 mn de cours particulier d'instrument par semaine

850 €

45 mn de cours particulier d'instrument par semaine

1 150€

1 heure de cours particulier d'instrument par semaine

1 450 €

## Chorale des adultes du PO

380 € pour 1heure 30 par semaine

## Pratique instrumentale plus longue ou de plusieurs instruments

**Dans le cadre des formules, il est possible de suivre :**

45 mn de cours particulier d'instrument  
au lieu de 30 mn par semaine  
en ajoutant 320 €

1 heure de cours particulier d'instrument  
au lieu de 30 mn par semaine  
en ajoutant 640 €

un cours particulier de 30 mn  
pour un second instrument  
en ajoutant 640 €

### Atelier Big Band

500 €

Ou 150 € en plus de la formule formation musicale et Instrumentale  
sous réserve d'un groupe de 5 élèves minimum. Si moins de participants, tarifs à adapter.

### Atelier Musique Actuelle Amplifiée

500 €

Ou 150 € en plus de la formule formation musicale et Instrumentale  
sous réserve d'un groupe de 5 élèves minimum. Si moins de participants, tarifs à adapter.

# CALENDRIER MUSICAL 2023-2024

**Les cours s'étalent sur  
32 semaines\*  
hors vacances scolaires**

**Première semaine de cours : 11 septembre 2023**

**Dernière semaine de cours : 10 juin 2024**

Les semaines des 17 et 24 juin et 1er juillet  
permettent aux professeurs  
de reporter éventuellement certains de leurs cours  
notamment en fonction de leurs agendas musicaux professionnels.

**cours tombant les jours fériés :**

Les professeurs d'instrument et de cours de FM s'organisent directement  
avec leurs élèves pour les cours qui tombent un jour férié.

Une proposition sera faite en début d'année pour savoir informer les  
élèves du maintien ou du report du cours.



# HORAIRES DES COURS 2022- 2023

## Initiation Musicale :

Initiation Musicale 1 : mercredi de 16h45 à 17h30

Initiation Musicale 2 : mercredi de 15h15 à 16h

Initiation Musicale 3 : mercredi de 16h à 16h45

## Formation Musicale :

Adagio CP

enfants issus IM3 ou nouveaux élèves de CP

mardi de 17h30 à 18h30

ou mercredi de 14h15 à 15h15

Adagio débutants de CE1 à CM2

lundi de 16h45 à 17h45

Andante

lundi de 16h45 à 17h45

mercredi de 14h à 15h

mercredi 16h à 17h

Andantino

mercredi de 17h à 18h

mercredi de 13H15 à 14h15

Allegretto

mercredi de 14h15 à 15h15

lundi de 17h45 à 18h45

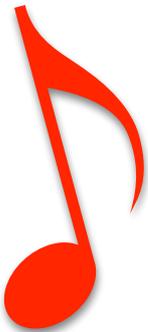
Allegro

mercredi de 14h à 15h

mercredi de 18h à 19h

Presto

Jeudi de 18h à 19h



## Ensembles vocaux

**Chorale GS à CM1**  
mercredi de 15h15 à 16h

**Chorale Adultes**  
mardi de 19h30 à 21h

**Comédie Musicale**  
mercredi de 17h30 à 18h30

## Ateliers et ensembles instrumentaux



**Big Band du PO**  
lundi de 18h45 à 19h45

**Atelier Musiques Actuelles**  
jeudi de 19h à 20h



**Projets musicaux - Musique de Chambre**  
fréquence, jours et horaires à définir à la rentrée  
par chacun des professeurs concernés.



# RÈGLES DE FONCTIONNEMENT DE L'HEURE MUSICALE

Nous rappelons que le projet pédagogique de l'Heure Musicale ne permet pas la pratique instrumentale seule pour les enfants et les jeunes.

Pour les pratiques collectives, nous attirons votre attention sur le fait qu'aucun groupe ne pourra se constituer avec moins de 6 participants.

Le fonctionnement de l'Heure Musicale repose sur une progression régulière de chaque musicien et nous souhaitons, bien légitimement, **la plus grande assiduité** de la part de nos élèves.

**En cas d'absence, nous vous demandons de prévenir impérativement le professeur** par sms ou mail dès que possible afin que celui-ci ne s'inquiète pas et puisse s'organiser en conséquence.

Précisons également qu'en cas d'absence d'un élève, absence ponctuelle ou plus longue pour quelle raison que ce soit, les professeurs ne sont pas tenus de rattraper le(s) cours et aucun remboursement ne pourra être envisagé pour le(s) cours ainsi manqué(s).

En revanche, compte tenu du fait que nos professeurs exercent tous en parallèle une carrière de musicien, il est possible que certains cours ne puissent avoir lieu à leur jour et horaire habituels. Dans ce cas, un remplacement des cours sera bien sûr proposé par le professeur à un autre moment, notamment fin juin.

Nous rappelons à nos élèves que l'utilisation des téléphones portables n'est pas autorisée pendant les cours de musique :)



# COTISATION HEURE MUSICALE

## 2023-2024

**La cotisation annuelle se compose de deux parties :**

**1**

### **la cotisation annuelle fixe selon les cours et formules**

Cette cotisation inclut l'adhésion annuelle à l'association (48 €).  
Une seule adhésion annuelle si votre enfant participe à plusieurs activités du PO.

**2**

### **la cotisation variable et facultative** **dont chaque famille décide du montant en libre conscience**

Cette participation libre et facultative nous permet d'aider financièrement  
plusieurs familles en difficultés financières.

Nous vous remercions par avance de votre générosité  
dans le cadre de cette dimension solidarité si important au PO.

**Nous avons le souci que le coût ne soit pas un obstacle à l'inscription de votre enfant.**

**N'oubliez pas que vous pouvez être aidés pour le financement de cette activité : bons CAF, aides via les comités d'entreprise, chèques ANCV (avec 2% de frais de gestion en plus).**

**Nous nous faisons un devoir de trouver à chaque fois des solutions avec les familles en difficulté. N'hésitez pas à en parler avec simplicité et confiance à Laurence sur l'adresse [laurence.mouterde@le-po.com](mailto:laurence.mouterde@le-po.com)**

**Les frais de participation à l'Heure Musicale sont calculés au plus juste par participant. Il ne nous est donc pas possible de proposer de tarifs dégressifs pour les fratries mais des aides de solidarité peuvent bien évidemment être accordées en fonction des situations.**

**Comment s'inscrire ?**



**Le musicien est déjà inscrit cette année à une activité au PO  
ou  
Le musicien a déjà participé à une activité ou un séjour au PO**

**[Cliquez-ici pour effectuer une inscription](#)**

**Le musicien n'a jamais participé à une activité ou un séjour au PO**

**[Cliquez-ici pour effectuer une demande d'inscription](#)**

